

Cour d'Appel de Paris

Tribunal de Grande Instance
de Paris

Cabinet de Mme Emmanuelle
DUCOS

Vice Président chargé de l'instruction

**PROCES VERBAL DE
DEPOSITION DE TEMOIN**

N° du Parquet : . 1200373067 .

N° Instruction : . 2425/16/3 .

PROCÉDURE CRIMINELLE

Le 26 octobre 2016,

Devant Nous, Mme Emmanuelle DUCOS, Vice Présidente chargée de l'instruction au tribunal de grande instance de Paris, étant en notre cabinet, assistée de Madame Laetitia RACINE greffier,

Instruisant sur les faits reprochés à :

X

mis en examen du(des) chef(s) de :

- Complicité de génocide
- Complicité de crimes contre l'Humanité
- Entente en vue de commettre un génocide.

Faits prévus et réprimés par les articles 121-6, 121-7, 211-1, 212-1, 212-2, 212-3, 213-1 à 213-5 du Code pénal et la loi n° 96-432 du 22 mai 1996

A comparu, le témoin ci-après nommé.

Mentionnons que, conformément à la demande du Ministère de la Défense en date du 25 juillet 2016, seul le nom et le prénom du témoin seront mentionnés sur le procès verbal. N'y figureront pas les éléments d'identification et les coordonnées transmises par note séparée classée confidentiel personnel.

Nous lui avons demandé ses nom, prénoms, âge, profession, domicile, s'il est parent ou allié des parties et à quel degré, ou s'il est à leur service.

Le témoin a répondu :

Je me nomme :

M. DUNANT Olivier

Je ne suis ni parent ni allié des parties, mais j'ai servi sous les ordres du Général ROSIER et du Commandant GILLIER, témoins assistés dans ce dossier, mais ce n'est plus le cas actuellement car j'exerce dans le privé.

Après lui avoir fait prêter serment de dire toute la vérité, rien que la vérité, nous avons reçu sa déposition.

Question : il ressort des documents déclassifiés (D 4357, D4363) et des auditions que vous étiez capitaine du 13^{ème} RDP (Régiment des Dragons Parachutistes) au sein de la Force Turquoise. Pouvez vous rappeler quelle a été votre position exacte, zone d'intervention et quels hommes aviez vous sous votre commandement ?

Réponse : J'arrivais de Centre-Afrique, j'étais partie à un détachement du 13^{ème} RDP à BANGUI, rattaché aux EFAO (éléments français d'assistance opérationnelle). Depuis le début des massacres au Rwanda, en avril, il y avait une grosse effervescence, il y avait eu l'opération AMARYLLIS en avril et moi je suis arrivé mi-juin à BANGUI dans le cadre des EFAO. J'avais 3 équipes et j'étais l'adjoint du bureau de renseignement. L'opération Turquoise s'est déclenchée, on nous a dit que nous serions rattachés au commando Trépel. Je suis parti avec mes 2 équipes et mon prédécesseur dans le poste d'adjoint au bureau de renseignement. On a été déployé fin juin de BANGUI à GOMA. J'ai passé une nuit à GOMA et j'ai fait jonction avec une équipe du GIGN et de l'EPIGN, composée de 4 personnes et nous avons rejoint BUKAVU où se trouvait le détachement du COS. Quand je suis arrivé à GOMA, la France n'avait pas encore l'autorisation découlant de la Résolution de l'ONU. Nous avons donc attendu celle-ci avant d'aller à CYANGUGU au Rwanda. Le détachement du 1^{er} RPIMA a tout de suite été déployé dans la préfecture de KIBUYE. En revanche les marins nous ont envoyé dans le sud, près de la frontière du Burundi dont nous sommes revenus le soir même à BUKAVU. Il s'agissait de voir s'il y avait des parties au conflit dans cette zone, mais c'était une zone particulièrement paisible, je me souviens que nous sommes tombés sur des réfugiés hutu venant du Burundi et présents depuis au moins 2 ans. Ensuite nous avons été déployés dans la préfecture de KIBUYE, je ne me souviens plus le nom de la ville dans laquelle nous étions. Dans les noms dont je me souviens, il y a celui de NYARUSHISHI où était installé le 1^{er} RPIMA, sous toutes réserves, et GISHYITA, là où est née l'histoire de BISESERO, où des journalistes anglais nous en ont parlé. J'ai le souvenir d'une période de transition, quand la Résolution est tombée, il y a un changement de nature dans la mission, nous n'y allons plus pour arrêter le FPR, mais pour mettre en œuvre une Résolution qui vient d'être votée par le Conseil de Sécurité qui établit le mandat de la Force. Je pense que nous étions encore à BUKAVU quand la Résolution est tombée. Une fois que nous sommes à KIBUYE, la mission a déjà changé de nature et nous sommes en zone d'attente. Concernant mon équipe, j'avais 2 équipes de 4 personnes du 13^{ème} RDP venant de BANGUI. En ce qui concerne le GIGN et l'EPIGN, je n'étais pas leur supérieur hiérarchique.

Question : quelles informations parviennent jusqu'à vous quant au contenu des ordres d'opération (celui du général GERMANOS du 22 juin 1994 - D3066- -et du général LAFOURCADE du 25 juin 1994 - D4958 -) ? Quels éléments sur le contexte avez vous lors de votre départ en mission et lors de votre arrivée sur le théâtre d'opération ?

Réponse : Je ne sais rien des ordres d'opération que je n'ai jamais lus. En ce qui me concerne je n'ai même jamais rencontré le Général LAFOURCADE. Je pense que le 25 juin nous étions déjà sur KIBUYE dans cette fameuse zone d'attente. L'opération se ré-articule à KIBUYE, conformément aux termes de la Résolution de l'ONU, je veux dire par là qu'on ne va pas faire ce pour quoi on était venu. En ce qui me concerne, j'avais mes propres informations car j'avais déjà été, en 1992, à BANGUI auprès des EFAO. Dans ce cadre j'étais allé à KIGALI en 1992, à l'époque où l'armée française avait aidé les forces armées rwandaises à arrêter le FPR à BYUMBA. A BANGUI, nous n'avons pas reçu de briefing particulier, nous avions les informations qui passaient dans les médias, nous avions connaissance des massacres d'ampleur à compter du mois d'avril. Il était dit, sur la situation militaire, que tirant partie des accords d'ARUSHA, le FPR ayant un bataillon à KIGALI, reprenait l'offensive. C'est au mois de juin qu'il y a un déclenchement des hostilités du FPR à KIGALI.

Question : quelles sont les directives générales qui vous sont données et comment ? Quelle est la ou les missions ou l'esprit de la mission, puisque vous avez parlé d'un changement de nature de celle-ci ?

Réponse : Avant de passer coté rwandais, on part, par mimétisme des opérations précédentes (1990 et 1992), avec l'idée que tout le monde a, à savoir que l'on va aller arrêter le FPR, c'est à dire qu'on va aller se battre avec le FPR. Une fois la Résolution votée, il est très clair que la mission ne sera pas identique aux opérations

précédentes, elle change de nature, elle aura un caractère international et elle se fera dans le cadre d'un mandat. La présence du COS à KIBUYE ne correspond à aucune opération tactique, mais à ce que je vous ai déjà indiqué comme une zone d'attente, qui correspond à la ré-articulation de la mission. Lorsque nous étions à KIBUYE, on a pris contact avec les autorités locales, Marin GILLIER avec le préfet j'imagine, et moi-même avec les bourgmestres de la zone. Le préfet avait dit qu'il y avait des éléments infiltrés du FPR dans la zone, une sorte de 5ème colonne, alors que dans les villages où on se rendait à la suite de ces indications, on se rendait compte qu'il n'y avait pas de trace d'éléments infiltrés du FPR, mais par contre on constatait les traces de massacres, notamment dans les églises où on pouvait voir encore des cadavres.

Question : lorsque vous dites qu'au déclenchement l'idée est d'aller arrêter le FPR, d'où cela vient-il ?

Réponse : De personne en particulier. Il faut comprendre qu'en 1990 les militaires français ont pu être surpris d'être envoyés au Rwanda, car personne ne connaissait ce pays et il n'y avait pas de planification opérationnelle sur ce pays. En 1992 les militaires vont partir sur la base de ce qu'il s'est passé en 1990, même si le but de l'action est différente. En 1994, l'idée, c'est que ce pays est encore en proie à une minorité tutsi venant de l'étranger, qui essaye de reprendre le pouvoir, c'était la seule chose que les militaires connaissent de ce pays, l'idée étant de faire respecter un accord de défense avec ce pays ami. Il faut distinguer l'action des Forces Spéciales du reste de l'armée, par définition les Forces Spéciales, qui sont des éléments précurseurs, partent souvent avant et les ordres suivent. C'est ce qu'il s'est passé concrètement pour ces deux ordres d'opération qui sont intervenus après notre déploiement.

Question : après la Résolution de l'ONU, quelles étaient les règles de comportement à adopter vis à vis des forces en présence ?

Réponse : Il y a deux choses. Il est rapidement clair qu'on n'ira pas prendre contact, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de combat avec le FPR. De plus tout le monde est effaré des restes humains que l'on voit. On comprend vite que ce n'est pas une agression étrangère, mais que nous sommes dans le cadre d'une guerre civile. Dans mon souvenir tout va très vite, il y a la visite de M. LEOTARD, puis on nous envoie distribuer des gâteaux à des réfugiés tutsi dont on nous dit qu'ils sont dans le besoin. Ce qui correspond à une mission humanitaire.

Question : avez vous assisté au briefing de BUKAVU avec le colonel Jacques ROSIER le 23 juin 1994, tel que cela est écrit dans le livre « silence Turquoise » (D15617/2 page 103) ?

Réponse : Je me souviens d'être aller prendre les ordres à BUKAVU comme tous les détachements. J'ajoute que Laure DE VULPIAN avait pris contact avec moi en 2008, quand elle préparait son livre. Après information de ma hiérarchie, je suis allé la voir car je souhaitais raconter ce que j'avais vécu, ayant déjà lu des choses inexacts sur l'action de l'armée française, notamment dans le livre de Roméo DALLAIRE. Nous avons eu un entretien tout à fait courtois, mais j'ai eu l'impression que sa thèse était déjà arrêtée.

Question : Vous souvenez-vous des propos de Jacques ROSIER lors de ce briefing ?

Réponse : Je n'ai pas dû assister à cette réunion, si c'était juste avant le départ, c'est Marin GILLIER qui a dû y assister. Je vous rappelle que j'avais 28 ans et que j'étais Capitaine et que ce type de briefing n'était pas de mon niveau mais de celui des chefs de détachement. Moi j'allais juste prendre mes ordres pour les missions que je commandais.

Question : Guillaume ANCEL, ancien capitaine, affecté au 68 ème régiment d'artillerie d'Afrique basé à La Valbonne, indique (D 15922/4) que les ordres ont été très ambigus pour toutes les unités, y compris le COS, au moins jusqu'au 1er juillet, au sens où ils n'étaient pas orientés vers l'humanitaire mais vers le combat. Il précise d'ailleurs qu'au départ lui-même avait été missionné comme officier de contrôle avancé pour dans un premier temps préparer un raid terrestre sur Kigali (D15922/2). Qu'en pensez vous ?

Réponse : Il faut savoir qu'il s'agit là d'une planification opérationnelle classique. Prendre la capitale, pour un militaire, fait partie d'un scénario possible. Cela a pu avoir lieu avant la Résolution de l'ONU, c'est le boulot d'un état-major de planification. Le travail du politique c'est de dire quel est le but de la mission et le militaire va, en fonction de ce but, chercher le plan pré-établi qui correspond à ce but, parmi les différents scénarios élaborés. Après la Résolution de l'ONU, tout le monde a compris qu'il n'y aurait pas de prise de contact avec le FPR, c'est-à-dire de combats, que ce n'était pas ou plus le but de la mission.

Question : dans les ordres d'opération, il est repris la situation du Rwanda lorsque vous êtes déployés, à savoir des massacres commis sur la minorité tutsi et le but de la mission est de mettre fin aux massacres (D4953). Avez-vous reçu de telles informations ?

Réponse : Oui. Je tiens à préciser qu'on savait déjà avant de partir que les Tutsi étaient victimes de massacres, je pensais même qu'ils avaient tous été déjà exterminés, notamment dans la région où nous étions. Pour moi, après la visite de LEOTARD, on nous dit effectivement, qu'il y a des gens qui n'ont pas tous été tués et qu'il faut aller les chercher. A partir de ce moment là, cela devient la mission explicite de GILLIER. Quand ce dernier a compris que ce que disait le préfet de KIBUYE sur la présence du FPR était faux, il nous a dit qu'il fallait aller chercher les Tutsi. Nous avons donc eu comme mission d'aller distribuer des gâteaux à des réfugiés Tutsi dans un village, à moins de 10km de l'endroit dans lequel nous étions. Alors que nous étions en train de distribuer ces gâteaux, deux personnes anglophones se présentant comme des journalistes, nous disent que ce ne sont pas des Tutsi, que nous distribuons ces denrées aux mauvaises personnes. Ils nous disent que si l'on veut aller secourir des Tutsi, ils les ont vus pas loin d'ici et ils nous montrent sur une carte. Ces personnes ce sont adressées à moi, GILLIER n'était pas là. Je suis allé le voir, et il m'a dit d'aller vérifier ce que disaient ces personnes, ce que j'ai fait et c'est comme ça que je les ai retrouvés 3km plus loin. Les journalistes sont partis et j'ai vu arriver plusieurs personnes des lisières. C'est comme ça que nous avons découvert les réfugiés de BISESERO. J'ajoute juste que l'équipement de ce journaliste anglais, notamment sa valise IMARSAT-M m'avait fait penser qu'il était autre chose qu'un journaliste, ou en tout cas qu'il était très très bien équipé pour un journaliste, car nous-mêmes, Forces Spéciales, nous n'avions pas un tel équipement.

Question : quelle est votre perception de la situation lorsque vous arrivez à GISHYITA ?

Réponse : Je tiens à vous dire que quand je parle de KIBUYE, pour moi je parle de la région, car effectivement je n'ai jamais été positionné à KIBUYE, j'étais positionné au sein du détachement de Marin GILLIER qui se trouvait donc, d'après ce que vous dites, à GISHYITA. Dans mon souvenir nous étions logés dans l'enceinte d'une mission catholique. Dans mon souvenir ces quelques jours à cet endroit étaient calmes, on cherchait à savoir s'il y avait des éléments du FPR jusqu'au moment où on a constaté qu'il n'y en avait pas. C'était les autorités locales qui nous disaient qu'il y avait des éléments du FPR, chose qu'on a jamais corroboré. Je me souviens qu'il y a eu une réunion avec le préfet de KIBUYE, je ne sais pas qui y est allé, mais ce dernier a donné l'information qu'il y avait des éléments infiltrés du FPR. Je me souviens également d'un bourgmestre nous montrant des cahiers d'écoliers sur lesquels était soit-disant notée la propagande du FPR.

Question : quelles étaient les relations de votre détachement avec les autorités locales, civiles ou militaires, notamment le bourgmestre de Gishyita ou Eliezer NIYITEGEKA, ministre de l'information ?

Réponse : De façon générale les relations étaient bonnes, nous étions reçus à bras ouverts, on nous jetait des fleurs. Il y avait un contraste avec les cadavres que nous trouvions par terre. A votre demande, je précise que quand nous leur demandions qui étaient les morts, il nous était répondu que c'était les gens du FPR ou en tout cas que c'était leurs ennemis et qu'il n'y en avait plus. Je ne me souviens pas de rencontres avec les personnes que vous avez citées.

Question : vous souvenez-vous d'une rencontre entre Marin GILLIER et 3 journalistes, dont Vincent HUGUEUX de l'hebdomadaire l'Express, Scott PETERSON, américain et Sam KILEY, britannique, le 26 juin 1994 (D15823) au cours de laquelle ces derniers auraient signalé des massacres se poursuivant sur les collines de BISESERO ?

Réponse : Avant le 30 je n'ai vu aucun journaliste, ni entendu parler de qui que ce soit en lien avec un journaliste. Je ne suis pas sûr que les journalistes du 26 correspondent à ceux que je suis allé voir le 30, c'est-à-dire le jour de la découverte des réfugiés de BISESERO, car ce jour là Marin GILLIER n'a pas discuté avec eux, en tout cas je ne l'ai pas vu les saluer.

Question : avez vous appris sur le terrain que le CPA 10 du lieutenant colonel DUVAL s'était rendu à Biseseo le 27 juin et qu'il avait découvert environ 2000 Tutsi dans un état de dénuement extrême (D11449) ? Si oui, quand ?

Réponse : Je l'ai lu après coup. La première fois que je l'ai lu dans le bouquin de DALLAIRE, je me suis même dit que ce n'était pas vrai, car, pour moi, c'est nous le 30 qui avons découvert ces Tutsi. Chez les Marins, au commando Trépel, en y incluant Marin GILLIER, personne n'a été au courant de cette découverte du 27. J'ajoute que, à part la rencontre entre Marin GILLIER et le Commandant du 1er RPIMA du départ, il n'y a eu aucun lien entre les 3 chefs de détachement du COS.

Question : il apparaît que des coups de feu ont été entendus par votre détachement (D15975/11) ainsi que celui de DUVAL (D15785/4), le 27 au matin, situé à l'est de Gishyita. Vous en souvenez-vous et si oui, quelle a été l'analyse de la situation ?

Réponse : Je ne m'en souviens pas du tout. En tout cas je n'étais pas là car je n'en n'ai pas été témoin. J'ai dû en entendre parler si cela figure dans les messages. Il faudrait interroger les Marins. Il faut avoir que moi j'étais envoyé là où les Marins n'étaient pas.

Question : nous portons à votre connaissance les messages adressées par Marin GILLIER alias Omar à Jacques ROSIER alias Romuald concernant la situation à Gishyita pour les 27 et 28 juin 1994.

Ainsi, dans le message du 27 juin 1994 (D 6668 à D6670), il est indiqué notamment que :

- Les infiltrations à pied de "tanguy" [FPR] se sont amplifiées au sud-ouest puis à l'ouest pour atteindre le triangle Gisovu/Mont Karongi/ Gishyita où ils seraient de l'ordre de 1500. Le quartier est de Gishyita, appelé Biseseo, est largement infiltré par "tanguy".
- Sur les actions de Tanguy : Depuis les hauteurs, "tanguy" mènent des actions de deux types : il sème la terreur dans la population qui s'enfuit sans chercher à se défendre et s'infiltré dans la région côtière pour rechercher du renseignement et tenter de rallier des éléments à sa cause. Ainsi, dans la nuit du 26 au 27, 28 hommes de "tanguy" auraient attaqué la population de Gicisa, et le 24, vers 16 heures, 40 écoliers auraient été tués par "tanguy" à Gisovu".
- Sur les actions des Aigles [Hutu] le 27, depuis la commune de Gishyita, une troupe "d'aigles" (une centaine ?) est partie le matin vers 08h30 pour donner l'assaut aux forces de "tanguy", cet assaut a été déclenché vers 11 heures et a donné lieu à des tirs de grenades (ou mortier ?), puis des tirs d'armes légères...la majeure partie des hommes étaient en civil retour en masse vers 14h30.

Dans le message du 28 juin (D5027, D5028), il est fait état des informations suivantes :

- « à la suite des actions menées la veille par la population "aigle" (Hutu), et peut-être inquiet de la présence française, "tanguy" (FPR) se serait replié vers l'est. Mais certaines

sources laissent à penser qu'une attaque du FPR est possible la nuit prochaine à 5 kilomètres au nord de votre position ».

- « ce matin vers 10h, une centaine d'aigles"(Hutu) auraient pénétré dans le quartier de Bisesero, où se trouveraient 300 à 500 "faucons" (Tutsi), principalement cachés dans les galeries d'une mine d'étain.

Savez sur quoi reposaient ces informations ?

Réponse : Ces messages mixent deux choses. Des informations qui viennent du bourgmestre, relatives aux assauts du FPR, qui relèvent de la fable, car nous n'avons jamais constaté la présence du FPR et nos propres constatations, par exemple concernant le fait d'avoir entendu des coups de feu. Sur le crédit que l'on pouvait apporter aux informations des autorités, il faut savoir qu'au départ c'était notre seule source d'information, mais on s'est aperçu que ces témoignages étaient entachés de deux tares, 1, qu'on se rendait compte que la population tutsi avait été liquidée et 2, qu'on a jamais pu recouper leurs informations concernant les éléments du FPR.

Question : d'où viennent les noms de code ? qui les attribue ?

Réponse : Je ne sais pas particulièrement, c'est généralement les transmetteurs qui font le code.

Question : concernant l'action des Aigles du 27 juin et des affrontements par armes à feu, vous souvenez vous des actions effectuées par votre détachement à la suite de ces affrontements?

Réponse : Non, j'ignorais même l'incident. Pour moi, la seule chose marquante avant la découverte de BISESERO, c'est la visite du ministre. En amont de la visite, pour mon équipe, il ne se passe rien.

Question : selon les déclarations de Marin GILLIER (D15981/4), il a demandé dès le 27 à pouvoir aller reconnaître les lieux; le 28, il a reçu l'ordre d'envoyer une équipe de nuit qui est revenu le 29 sans rien constater de particulier. Il a donc demandé le 29 à pouvoir se déplacer sur les lieux le 30 avec un dispositif robuste, en traversant la zone.

Selon Jacques ROSIER (D16010/4), informé de l'incident, il a donné l'ordre à Marin GILLIER de préciser le renseignement. Il précise avoir appris que Marin GILLIER avait demandé l'appui d'un hélicoptère armé, ce qu'il a refusé; par contre, il a acquiescé à la mission de reconnaissance de nuit. Qu'en pensez vous ? La reconnaissance de nuit a-t-elle été effectuée ?

Réponse : Je n'étais pas du tout au courant de ce développement. Il a peut être envoyé ses Marins, mais ni moi ni les gendarmes n'avons été au courant, nous étions un élément de renforcement du commando Trépel.

Question : d'après Thierry PRUNGNAUD, « Quand on était GYISHITA, il [Marin GILLIER] nous avait interdit d'aller voir dans la montagne alors que l'on observait des gens qui se faisaient tirer dessus à la kalachnikov, on voyait que c'étaient des civils. Ils tiraient sur des gens qui courraient. On en avait fait état au débriefing. On pensait que c'était des rebelles du FPR qui tiraient et qui lançaient des grenades. Et chaque fois Marin GILLIER a dit "on ne bouge pas, pas de contact". (D15800/2). Plus tard, il ajoute qu'ils en discutaient avec les gars du 13^{ème} RDP: « on ne comprenait pas pourquoi on ne pouvait pas intervenir C'était la stricte

neutralité ». Qu'en pensez-vous, sachant que d'après vos souvenirs, la situation était calme ?

Réponse : Cela ne m'évoque aucun souvenir. Autant, que quelqu'un ait pu entendre des coups de feu, c'est possible, pour le reste le fait de voir des gens qui courraient en se tirant dessus, cela me paraît tenir du roman. Il faut savoir que Thierry PRUNGNAUD reprochait à Marin GILLIER de les sous-employer, je pense que comme nous, durant ces 3 jours, il a dû ressentir de l'ennui. Pour moi, ce que voulait dire la neutralité et ce qui était explicite, c'est que nous ne devions pas fraterniser avec la population et avec les manifestations bruyantes de sympathie qu'elle nous témoignait. Concernant les FAR, la seule fois où nous les avons vus à cette période, c'était le 30 juin, jour de la découverte de BISESERO. J'ajoute que dès notre entrée au Rwanda, il nous avait été indiqué ce souci de ne pas fraterniser et de se mettre en recul par rapport à l'allié des années précédentes. Cela a été dit très clairement dans les ordres que nous avons reçus, nous ne devions même pas répondre aux signes de bienvenue.

Question : vous souvenez-vous d'un souci constant de ne pas se confronter avec le FPR ?

Réponse : Dans le groupement auquel j'appartenais, ça n'a jamais été un souci exprimé. Cela me paraît un peu en décalage avec le quotidien de ces 5 jours où nous cherchions précisément les éléments du FPR dont on nous avait indiqué la présence. Si nous avions confirmé ces informations, nous aurions rendu compte et attendu les ordres. Il n'était pas question de leur tirer dessus. Je me souviens d'ailleurs que, plus tard, lorsque nous étions à GIKONGORO, je m'étais fait réprimandé à la suite d'un accrochage avec des éléments du FPR à la frontière de la ZHS.

Question : vous souvenez-vous à partir de quand vous vous rendez compte que les autorités locales affabulent sur les infiltrations du FPR ?

Réponse : Notre mauvaise impression initiale a été confirmée au bout de 2 ou 3 jours. Quand je parle de mauvaise impression initiale, c'est parce que, dès le départ, on ne voit pas d'éléments du FPR et que par contre, on voit des cadavres de civils au sol. Et par la suite cette impression est renforcée car lorsqu'on tente de vérifier les informations qui nous sont données, nous revenons sans être en mesure de les confirmer.

Question : vous souvenez-vous de la visite du Ministre LEOTARD le 29 juin à GISHYITA, la situation dans les collines de Bisesero a-t-elle été évoquée ? Si oui, par qui ? Et quels sont les ordres qui ont suivi ?

Réponse : Le fait qu'il vienne en hélicoptère confirme la faible inquiétude qu'avait le groupement quant à des risques éventuels pour la sécurité du ministre. J'imagine, mais je n'y étais pas, que l'épisode des coups de feu a dû être évoqué. Dans mes souvenirs toutefois, je fais un lien entre cette visite et la mission qui nous a été donnée le lendemain, à savoir d'aller distribuer des gâteaux à GISOVU à des réfugiés tutsi. Je suis sûr qu'il s'agissait de réfugiés tutsi car dans mon groupement nous étions étonnés de cet ordre, car nous pensions que la population tutsi avait déjà disparue et nous n'avions pas entendu parler de la découverte du détachement de DUVAL.

Question : selon le Général LAFOURCADE, lors de la visite du Ministre à GISHYITA, deux journalistes américains ont interpellé ce dernier sur des personnes menacées dans la région de Bisesero (D1605/11, D16088/4), ce qui incite le Ministre a décidé d'aller voir ce qu'il se passe dans cette région dès le lendemain (D16088/4). Cela est confirmé par un dépêche de l'AFP du

29 juin à 20.24 relatant la visite du ministre de la défense et qui indique « *plusieurs sources ont rapporté aux militaires français que plusieurs centaines, voire 3000 Tutsi, qui ont fui les massacres, sont recherchés par les soldats gouvernementaux et des miliciens Hutu sur les flancs du mont KARONGI, à 8 ou 9 km du poste du commando TREPPEL. Les militaires français ont indiqué au ministre qu'ils allaient y faire une reconnaissance* ». Est-ce conforme à vos souvenirs ?

Réponse : Je n'en n'ai pas du tout entendu parler. De toute façon je n'ai pas assisté à la conférence de presse du ministre. Mon rôle ce jour-là, a été de sécuriser la zone de posée de l'hélicoptère.

Question : Quel est le nombre des hommes employés sur la mission du 30 juin ?

Réponse : S'il n'y a pas la totalité du commando, il y en a une très grosse partie.

Question : vous souvenez-vous si cette mission a été particulièrement préparée, ainsi que l'indique Marin GILLIER en y engageant un dispositif robuste, animé par la crainte de tomber dans une embuscade du FPR (D15981/12 et 14)?

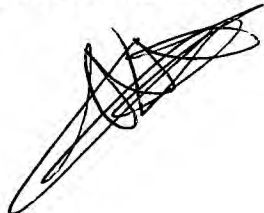
Réponse : Pour moi, au niveau tactique, il n'y avait pas de dispositif particulier de sûreté, l'ambiance n'était pas au danger. Par contre la mission a été préparée, car nous avons dû aller chercher des cartons de ravitaillement.

Question : Nous vous donnons connaissance des trois versions présentes au dossier sur la découverte des réfugiés :

1-selon le gendarme Thierry PRUNGNAUD, le sauvetage des tutsis de Bisesero résulte d'un acte de désobéissance (D11342 et D15800). Il soutient que l'ordre de son chef était, dit-il, de ne surtout pas aller là-bas. L'objectif du déplacement du 30 juin était d'aller distribuer des rations et de récupérer un religieux à Gisovu, il n'était nullement question d'effectuer une reconnaissance sur Bisesero. C'est en chemin, et alors qu'il fermait la colonne, que son groupe aurait croisé un individu qui paraissait différent et qui, dans un mauvais français, aurait fait comprendre qu'il était pourchassé. Thierry PRUNGNAUD précise ne pas avoir informé son chef de détachement de cette rencontre car il savait qu'on lui aurait interdit d'y aller. Il aurait donc pris l'initiative, après la distribution de vivres, d'entraîner son groupe à rebrousser chemin. Ce n'est que quand il découvre le charnier qu'il en informe son chef. Selon lui, contrairement à ce qu'affirme Marin GILLIER, le seul objectif de ce déplacement était d'aller à la rencontre du prêtre et en aucun cas d'effectuer une reconnaissance dans le secteur de BISESERO.

2- Selon les déclarations de Monsieur Michel PEYRARD, grand reporter du journal Paris-Match, qui explique (cote D4023, D4024 et D15782/2) que cette découverte résulte de son initiative. En effet, il s'était joint à la reconnaissance qui avait été effectuée le 30, il relate que le convoi aurait traversé la zone sans rien observer pour atteindre Gisovu où des rations auraient été distribuées à la population, et c'est là que, encouragé par l'officier de renseignement, il aurait fait demi-tour avec son photographe, trouvé des rescapés et averti les militaires.

3- Marin GILLIER quant à lui, relate que le but de ce déplacement était de traverser cette zone et de continuer jusqu'à un village situé 20 kilomètres plus loin pour rencontrer un père blanc susceptible de lui faire part de sa compréhension de la zone (D 15981/4). Après avoir traversé la zone, sans ne rien voir, il arrive au village. Puis il a reçu un appel radio du


capitaine commandant l'élément de queue l'informant avoir vu de personnes lui paraissant « différentes » et lui demandant de retourner sur place et d'investiguer. Marin GILLIER lui donne l'ordre de le faire. Ce dernier le rappelle deux heures plus tard pour lui faire part de la situation dramatique découverte (D15981/14 et 15).

Que pensez vous de ces trois versions ?

Étiez vous avec Thierry PRUNGNAUD lors de la découvertes des réfugiés de Bisesero comme celui-ci l'indique (D15800/3)?

Comment êtes vous averti de la présence de réfugiés ? Est-ce de vous dont parle Marin GILLIER?

Réponse : Concernant Thierry PRUNGNAUD, il était présent à la distribution des rations et effectivement, comme il le dit, c'était le but de cette mission, puisque ces rations avaient été chargées la veille. Il mentionne un religieux, c'est possible, mais je n'en ai aucun souvenir. Je n'ai aucun souvenir que PRUNGNAUD soit venu avec moi sur le lieu où on a trouvé les gens, mais cela est possible. En revanche ce qui est faux c'est qu'il soit parti en désobéissant. Est faux également l'ordre de GILLIER de ne pas y aller. Je ne me souviens pas de quelqu'un parlant un mauvais français. Quand il dit avoir informé son chef à la découverte du charnier, c'est faux, car au mieux, et je ne m'en souviens pas, il m'accompagnait. Concernant le témoignage de PEYRARD, il parle d'un Capitaine, à mon avis il parle de Marin GILLIER qui était Capitaine de frégate et non pas de moi. Je n'ai pas le souvenir de ce M. PEYRARD. Je n'ai souvenir d'aucun francophone à GISOVU. Lorsque nous arrivons sur BISESERO, je ne me souviens absolument pas de ce monsieur. Par contre, après l'arrivée des Marins sur place, j'ai le souvenir d'être parti avec un francophone travaillant pour RTL sur une hauteur où on nous avait indiqué que des enfants avaient été jetés dans un brasier. Effectivement, nous y sommes allés et nous avons notamment récupéré une petite fille, peut-être que cela était avec M. PEYRARD. Concernant la version de Marin GILLIER, j'ai le souvenir vaguement d'être allé à GISOVU en queue de convoi. Je suis allé jusqu'à GISOVU, c'est là, et je le maintiens, que j'ai rencontré les deux journalistes anglophones qui m'ont indiqué où se trouvait les réfugiés tutsi. Je suis donc allé là où ils m'ont indiqué, après avoir demandé l'autorisation à Marin GILLIER. Je lui ai demandé de vive voix et non pas par radio comme il le dit. J'y suis allé avec mes 2 équipes de 4. Je me suis arrêté quand j'ai vu la 504 blanche des journalistes qui m'ont dit : « c'est là » et qui sont partis. J'ai fini par voir une personne, j'ai couru vers elle et là j'ai vu de nombreux cadavres, puis peu à peu d'autres personnes sont sorties. J'ai demandé à mes gars de distribuer les gâteaux qui étaient dans les voitures. Pendant ce temps j'ai appelé GILLIER, puis GOMA. J'ai prévenu GOMA car je dépendais également du Colonel LEBEL du B2 de GOMA. Je l'ai prévenu via la valise IMARSAT. Dès que GILLIER est arrivé, il a rendu compte également et l'opération de sauvetage s'est mise en place très rapidement. Dans mon souvenir, durant la nuit, la grande majorité des réfugiés a été évacuée par hélicoptère. Pour moi, l'arrivée des hélicoptères a été très rapide et je la considère comme une belle opération. Tout le détachement a dormi sur place. Je peux vous assurer que dès que ces personnes ont été découvertes, tout a été mis en place pour les sauver. Il n'a jamais été question de les ignorer ou même de retarder d'une seconde leur sauvetage, comme j'ai pu croire que cela a été sous entendu par Mme DE VULPIAN. Tout le monde était très fier d'avoir participé à ce sauvetage de 800 personnes.

Question : Êtes-vous sûr que la distribution de nourriture a eu lieu ce jour là ?

Réponse : Je suis certain que la distribution de nourriture a eu lieu ce jour là. Je me souviens également parfaitement du bourgmestre de GISOVU nous désignant les réfugiés tutsi. Je me souviens également du journaliste anglais me faisant la leçon sur le Rwanda en me demandant si je

connaissais, insinuant que je n'étais même pas capable de la faire la différence entre des Tutsi et des Hutu et de me rendre compte que les réfugiés qu'on nous désignait comme étant des Tutsi étaient en fait des Hutu.

Question : lors de la découverte de ces réfugiés le 30 juin, quelles sont les mesures mises en place en termes de sécurisation et de secours ?

Réponse : En terme de sécurisation, les réfugiés avaient été regroupés en haut de la route, dans une clairière. Sur la route, avaient été disposés les 5 véhicules de mon détachement, puis après, ceux des Marins, équipés d'armements collectifs. Je me souviens d'un véhicule avec des miliciens et des hommes en uniformes mélangés et armés, qui a fait un aller et retour devant nous. J'ai d'ailleurs une photo que je pourrais vous faire parvenir où je parle avec eux, avec un gendarme à côté de moi qui les braque. Je les ai prévenu qu'ils ne devaient pas repasser une troisième fois. Et nous avons mis deux véhicules armés de part et d'autre de la route. Puis nous avons été renforcés par les Marins et par la suite le lieu a été complètement sécurisé de façon à permettre aux hélicoptères de se poser. J'ai le souvenir des hélicoptères qui ont défilé toute la nuit pour évacuer les gens, mais je n'ai pas le souvenir de soins prodigués sur place.

Question : nous vous présentons une photographie en cote D15969/51, vraisemblablement prise le 30 juin 1994. Pouvez vous la commenter ?

Réponse : Effectivement, figure sur votre photo la voiture dont je vous ai parlé. Sur la photo en ma possession, on voit que dans ce pick-up il y a un mélange bigarré de personnes en uniformes et en civil. A votre demande, je précise effectivement, que parmi ces personnes il y avait des gens en uniforme des FAR, ce sont bien à eux que je faisais référence quand j'indiquais que j'avais vu des FAR pour la première fois le 30 juin.

Question : vous souvenez vous d'une opération de distribution de nourriture pour permettre l'extraction de personnes menacées ?

Réponse : J'ai le souvenir d'avoir entendu parler par le B2 de GOMA d'opérations d'exfiltration discrète. En tout cas je suis sûr qu'il y a bien eu une distribution de gâteaux le jour de la découverte de BISESERO, car c'est justement pour cette raison que j'étais en possession de gâteaux.

Question : vous souvenez vous par la suite de la réaction de votre chef de détachement vis à vis des autorités locales ?

Réponse : Je ne me souviens de rien de particulier, mais il est clair que le dialogue a dû être assez rude. Nous sommes passés d'une retenue de bon aloi à une défiance affichée.

Question : quelle attitude adoptiez vous par rapport aux miliciens ?

Réponse : Je n'en avais pas vu avant BISESERO. Il faudrait savoir à quoi correspond un milicien, s'il s'agit d'une personne en civil avec un « coupe-coupe », cela correspondait à l'allure de la population locale. Par contre c'est la première fois, le 30 juin, que j'ai vu des miliciens avec des armes à feu.

Question : Avant BISESERO avez-vous fait face à des barrages avec des civils ?

Réponse : Je n'en ai pas le souvenir, mais l'idée ne me semble pas impossible. Je n'ai le souvenir d'aucun check-point et encore moins d'armes à feu.

Question : Aviez-vous des consignes particulières quant à l'attitude à adopter face aux miliciens ?

Réponse : Nous avons des consignes générales de retenue vis-à-vis des Hutu. Ce qu'on a constaté, notamment les traces des massacres dans les églises, c'est que cela avait été fait par la population. On nous avait effectivement parlé des Interahamwe qui appelaient au meurtre, notamment via la Radio des Mille Collines. Les consignes étaient de rendre compte de toutes les activités liées à des incitations au massacre, mais nous n'avons jamais vu de tels faits, c'est-à-dire d'appels au meurtre ou d'exactions en train de se commettre.

Question : lorsque que vous étiez positionné à Gishyita, avez vous assisté ou constaté les départs de miliciens armés et d'attaquants, ceux-ci passant par des barrières tenues par des militaires français (D16034/41) ?

Réponse : C'est faux, je n'ai jamais vu de barrières tenues par des Français, cela aurait contrevenu à l'esprit de nos consignes qui était de faire preuve de retenue vis-à-vis de la population et de ne pas s'afficher avec l'une des deux parties prenantes. Les seules barrières tenues par des Français étaient celles qui assuraient la sûreté des périmètres des campements de Français.

Question : selon Jean-Baptiste TWAGIRAYEZU, les militaires français laissaient passer les interahamwe qui partaient de Gishyita pour aller tuer les « inyenzi » de Bisesero, les français ayant accepté d'aider le bourgmestre SIKUBWABO dans cette tâche (D15941/3). En d'autres termes, selon les parties civiles, les militaires français basés à Gishyita laissaient partir sciemment les attaquants commettre des meurtres de civils tutsi. Qu'en pensez vous ? Est-ce le cas ?

Réponse : C'est faux, le vocabulaire employé par le témoin démontre qu'il est de parti pris. Les Français n'ont jamais traité qui que ce soit d'inyenzi. Vous me dites que ce témoin lui-même reconnaît avoir été complice de massacres mais indique que les militaires français ont aidé les attaquants dans cette tâche, c'est totalement faux, c'est un mensonge. Par ailleurs, la vitesse à laquelle les Tutsi de BISESERO sont sortis de leur cachette à notre vue, démontre bien qu'ils venaient se mettre à l'abri auprès de nous et que nous n'étions pas un danger pour eux.

Question : Thierry PRUNGNAUD relate que durant l'opération Turquoise « des soldats du 1er RPIMA se vantaient d'avoir balancé des gens depuis leur hélicoptère ». Avez vous constaté des actions en ce sens ou entendu de tels propos ?

Réponse : Évidemment non.

Question : D'après certains témoignages, soit des réfugiés tutsi auraient été embarqués dans des hélicoptères pour ne plus réapparaître, soit des éléments perturbateurs ou des Interahamwe auraient été emmenés en hélicoptère et jetés par dessus bord. Qu'en pensez-vous ?

Réponse : C'est absurde. Il y a eu un épisode à proximité de GIKONGORO. On est allé dans un

village où un Interahamwe avait jeté un enfant dans le feu, il a été tué par un Marin car il nous avait lancé des grenades en prenant la fuite, mais un de ses complices a été arrêté. On s'est demandé que faire de ce type là. Nous étions la seule autorité sur place. La décision a été prise de le prendre dans un hélicoptère et de le débarquer dans la forêt de NYUNGWE. Il n'a pas été jeté de cet hélicoptère, mais débarqué et il est parti sur ses deux jambes.

Question : A partir du 4 juillet 1994, le détachement du COS s'installe dans la préfecture de GIKONGORO pour se retirer du Rwanda le 26 juillet 1994 (D 6674). Avez vous été sur le camp de Murambi dans la préfecture de Gikongoro, commune de Nyamagabe ? Quels éléments géraient ce camp ?

Réponse : Je n'y suis jamais allé. A partir de ce moment l'essentiel de ma mission a été de recueillir des renseignements sur le dispositif des FAR de la long de la ZHS, ce qui a duré plus de deux semaines. Je ne sais pas qui gérait le camp de MURAMBI, mais la zone brillait par l'absence d'humanitaires, toutes les ONG étaient parties.

Question : nous vous montrons des photographies tirés d'un site Jacques MOREL (francegenocidetutsi.org) représentant des soldats français, photographies intitulées "Photos montrant des militaires français participant ou assistant à l'entraînement de miliciens ou de recrues des FAR lors de l'opération Turquoise au Rwanda en 1994". Ces scènes vous disent-elles quelque chose ?

Réponse : Non. J'ai vu des armes en bois seulement à GIKONGORO, sur un check-point. Au vu des militaires qui figurent sur ces photos, je crois qu'il s'agit de la zone de KIBUYE, au mois de juillet, où était présent le RICM. Pour moi cela correspond à ce qu'on pourrait appeler le « chant du cygne » c'est-à-dire à la fin des combats. L'idée de soldats français entraînant des miliciens ou des FAR est loufoque. Ce n'était plus l'heure. Ça a été le cas en 1990 et en 1992, mais ce n'était pas la mission de 1994.

Lecture faite, le témoin persiste et signe avec nous et le greffier.

